



DATE : 13 avril 2016

**Séance du Conseil Général  
sous la présidence de M. le Président  
Fabrice Bersier**

**CONSEIL GENERAL**

Présents : 28 Conseillers généraux            majorité = 15            Quorum atteint

Excusés : MM. Dominique Torche et Samuel Liniger

L'assemblée peut se dérouler normalement.

**CONSEIL COMMUNAL**

Présents : Mmes Nadia Savary, Marielle Corboz, MM. Bernard Grandgirard, Alain Bürgy, Marc Fontaine, Claude-Alain Mast, Alexandre Vonlanthen.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance par M. le Président Fabrice Bersier
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 2 mars 2016
3. Comptes 2015
  - 3.1. Comptes de fonctionnement
    - présentation, commentaires
    - rapport de la commission financière
    - approbation
  - 3.2. Comptes d'investissements
    - présentation, commentaires
    - rapport de la commission financière
    - approbation
4. Vente du terrain en ZIG à l'Association du cycle d'orientation des communes de la Broye et de la commune de Villarepos
5. Informations communales
6. Divers.

**1. OUVERTURE DE LA SEANCE PAR M. LE PRESIDENT FABRICE BERSIER**

M. le Président Fabrice Bersier salue les conseillères et conseillers généraux, conseillères et conseillers communaux, le bureau du Conseil Général, la presse ainsi que le public pour cette séance ordinaire du Conseil Général de Cugy.

Les scrutateurs pour cette séance sont :

M. Thierry Berger pour les tables situées sur la gauche.

DATE : 13 avril 2016

M. Guido Flammer pour les tables situées sur la droite.  
M. Georges Berger pour le bureau et le président.

Cette assemblée a été convoquée par lettre personnelle conformément à l'art. 38 de la LCo, par avis dans la FO no 13 du 1<sup>er</sup> avril 2016, par affichage au pilier public communal et par avis sur le site internet de la Commune.

M. le Président Fabrice Bersier demande s'il y a des remarques quant au mode de convocation. Ceci n'étant pas le cas, cette séance peut délibérer valablement.

La période de législature 2011-2016 touche à sa fin. Cette dernière séance clôt cette première édition du Conseil Général mis en place en 2011. Pour sa part, c'est un bilan qui est très positif, la gestion du ménage communal est professionnelle et structurée. L'augmentation incontournable de 10 points du coefficient de l'impôt communal au 1<sup>er</sup> janvier 2013 a permis de faire face aux réalités financières du fonctionnement de notre collectivité publique et d'entrevoir sereinement les défis des futures législatures. Des futurs projets pour commencer à moyen terme par la réalisation d'un nouveau site du CO sur notre territoire. Les échanges au sein du Conseil Général ont été riches et parfois un peu musclés mais au final toujours orientés solution ayant une vision d'avenir qui prime. Nous avons la chance de vivre dans une commune agréable et dynamique. Nous devons faire en sorte de préserver cette qualité de vie que bon nombre d'habitants d'autres régions de Suisse et à travers le monde nous envie.

Ces propos de début de séance étant faits, il rappelle que cette séance sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Cet enregistrement sera effacé dès son approbation lors d'une prochaine séance.

M. le Président Fabrice Bersier demande s'il y a des remarques au sujet de l'ordre du jour. Ceci n'étant pas le cas, il demande à l'assemblée de l'accepter en levant la main, ce qui est fait à l'unanimité. On passe au point

## **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL DU 2 MARS 2016**

Chacune et chacun a pu en prendre connaissance il ne sera donc pas lu ce soir. M. le Président Fabrice Bersier demande s'il y a des remarques à formuler au sujet de ce procès-verbal. Ceci n'étant pas le cas, le procès-verbal est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.

M. le Président Fabrice Bersier remercie la secrétaire pour la rédaction de ce procès-verbal.

## **3. COMPTES 2015**

### **3.1. Compte de fonctionnement 2015**

M. le Président Fabrice Bersier informe les conseillers généraux que, comme mentionné dans le tractanda, ce sujet est débattu en débat organisé. Il donne la parole à Mme Nadia Savary, Syndique, responsable du dicastère des finances.

Mme Nadia Savary salue les personnes présentes. Elle relève qu'au vu des nombreux documents reçus et certainement du travail approfondi qui a pu être effectué grâce aux explications du rapport de gestion, elle se permet dans un premier temps de remercier Mme Bersier pour son travail minutieux et professionnel ainsi que ses collègues pour l'attention

DATE : 13 avril 2016

toute particulière portée à une bonne maîtrise des coûts dans leur propre dicastère. En effet, dans chaque centre des charges, le budget est respecté et elle les en remercie.

Le compte de fonctionnement 2015 présente un excédent de revenus de Fr 96'980.76 sur un total de charges de Fr. 6'432'749.50. Tout ceci après des amortissements supplémentaires pour un montant de Fr. 729'949.10.

Ces magnifiques chiffres noirs proviennent essentiellement du chapitre des différents impôts extraordinaires tels que prestations en capital, gains immobiliers et impôt à la source qui sont tous supérieurs au budget. Ces impôts touchent quasiment toutes les communes de ce canton comme relaté dans les différents journaux. C'est aussi grâce aux mesures structurelles d'économies que nous aurons surtout cette année. Cela nous permet d'entrevoir une embellie financière et de souffler quelque peu mais nous devons toutefois rester vigilants car nous remarquons aussi que la venue de nouveaux habitants ne nous offre pas de recettes fiscales supplémentaires par rapport à 2014 mais qui charge contrairement à ce qu'on pouvait espérer.

Pour les postes eaux, épuration, qui doivent s'autofinancer à 100% selon la législation cantonale, nous sommes de bons élèves puisque l'objectif est atteint. Nous avons même pu attribuer au fonds de réserves un montant total de Fr. 67'350.- pour l'épuration et si la tendance reste la même à moyen terme, pourquoi ne pas baisser la taxe ? Le nouveau règlement communal rendu obligatoire par la nouvelle loi nous le dira.

D'autre part, il y a un décalage dans l'achat et la vente d'eau essentiellement dû à certaines fuites trouvées dans le réseau d'eau communal et une légère hausse de consommation propre à la commune.

Pour le poste ordures ménagères, le taux de 78,48% est conforme puisque la législation demande d'atteindre au minimum le 70%.

Quelques mots sur l'évolution de la dette : au 31.12.2012, la dette nette par habitant dépassait les Fr. 4'000.-. Une politique stricte des investissements, une gestion rigoureuse des priorités, une politique stratégique des amortissements et une hausse d'impôts portent leurs fruits. Toute cette politique nous permet de baisser la dette par habitant à Fr. 2'648.10 en 3 ans seulement.

D'autre part, ces excellents comptes nous permettent de disposer de plus de liquidités et tout aussi important d'augmenter notre capacité d'investissement. En 2012 elle était de Fr. 734'279.47 et 3 ans plus tard on se trouve avec une capacité d'investissement de Fr. 6'691'334.-. La politique financière a toujours fait l'objet d'une grande vigilance et d'une analyse sous contrôle. On peut même présager qu'elle sera d'environ Fr. 7'000'000.- en 2015. Bien entendu cela nous ravi ainsi la commune pourra affronter les investissements futurs tels que relatés dans son introduction par M. le Président.

Elle reste à disposition pour toutes questions ou remarques.

M. le Président Fabrice Bersier remercie Mme la Syndique pour cette présentation et donne la parole à M. Jean-Pierre Grandgirard, président de la commission financière, pour la lecture du rapport de la fiduciaire et du rapport de la commission financière.

M. Jean-Pierre Grandgirard nous donne en premier lieu connaissance du rapport de l'organe de révision Fiduservice SA à Fribourg. Il nous informe ensuite que la commission financière s'est réunie les 16 et 21 mars derniers pour examiner les comptes de la commune pour l'année 2015. Elle a, comme les 2 années précédentes, pris plaisir à contrôler ces comptes puisqu'ils se soldent à nouveau par un bénéfice appréciable. En effet, le compte de fonctionnement boucle avec un bénéfice de Fr. 96'980.75 après des amortissements supplémentaires de Fr. 729'949.10. Si ce résultat n'est pas aussi impressionnant que celui de l'année dernière, il satisfait tout à fait et permet d'envisager avec confiance la prochaine législature qui fera l'objet d'investissements importants pour notre commune.

L'examen des comptes permet de les commenter de la façon suivante :

DATE : 13 avril 2016

1. Tout d'abord, la CF félicite le Conseil Communal pour la vigilance qu'il fait preuve dans le respect du budget. En effet, rares sont les postes qui présentent un dépassement important et les informations données ont entièrement satisfait.
2. Les dépenses liées ont été dans l'ensemble bien estimées, même certaines dépenses sont inférieures à ce qui avait été planifié.
3. La CF remarque également que différents travaux, comme la pose des pavillons scolaires, prévus dans le budget, n'ont pas été nécessaires en 2015.
4. Au chapitre des impôts, elle constate que l'impôt sur le revenu des personnes physiques a subi une diminution par rapport aux rentrées 2014, ainsi que les impôts sur le bénéfice des personnes morales. Par contre, les contributions immobilières ont rapporté Fr. 72'000.- de plus, en raison de l'augmentation de 10% des valeurs fiscales des immeubles, décidée par l'Etat en 2014 dans le cadre des mesures structurelles d'économie de l'Etat de Fribourg.

C'est avec plaisir que la CF relève que la dette par habitant, qui était de Fr. 4'296.- en 2010, avant l'entrée en vigueur du CG, est aujourd'hui de Fr. 2'648.10. Notre régime d'austérité a donc porté ses fruits et nous sommes mieux armés pour affronter les grands investissements prévus pour ces prochaines années.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les postes « approvisionnement en eau » et « protection des eaux » s'autofinancent complètement, et des montants substantiels ont été attribués à la réserve. La CF prend note que la façon de calculer ces taxes doit être revue sur demande du canton et que nous sommes dans l'attente d'un nouveau règlement.

La situation financière de notre commune peut être qualifiée de bonne la CF propose donc au Conseil Général d'approuver l'exercice 2015, en remerciant les autorités et l'administration communale pour sa bonne collaboration.

M. le Président Fabrice Bersier remercie M. Grandgirard et donne la parole aux différents représentants des groupes :

M. Gilles Zwahlen tient à remercier l'ensemble du Conseil Communal pour la bonne tenue du ménage communal. Le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de produits de Fr. 96'980.75 après des amortissements supplémentaires de Fr. 729'949.10. Les chiffres sont à nouveau positifs pour cette année, toutefois ce résultat est dû en partie aux mesures structurelles d'économie. En regard de l'excellent résultat de cette année, les impôts sur le revenu des personnes physiques ont diminué de 5%, cela démontre l'importance de la gestion des charges. A noter que la dette par habitant a diminué de 13% par rapport à l'année précédente pour être à Fr. 2'648.10 par habitant. Par conséquent, le groupe « Unité communale », à l'unanimité des personnes présentes, propose d'accepter les comptes de fonctionnement 2015.

M. Laurent Overney relève que dans le rapport de la fiduciaire, les chiffres annoncés ne correspondent pas aux comptes présentés. Ils correspondent aux chiffres de 2014. Y-a-t-il une erreur dans le rapport ou dans les comptes ?

Apparemment il y a une erreur de report des chiffres dans le rapport de la fiduciaire car ce sont les chiffres 2014 qui sont reportés. Le Conseil Communal en prend note et fera corriger le rapport.

M. Laurent Overney nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » a pris connaissance des comptes de fonctionnement 2015 qui bouclent sur un bénéfice de Fr. 96'980.75, après des amortissements obligatoires de Fr. 253'022.- et des amortissements supplémentaires pour Fr. 729'949.10. Ces chiffres sont réjouissants et reflètent une amélioration de la santé

DATE : 13 avril 2016

financière de notre commune. Le groupe « Unis pour Cugy » est satisfait des explications apportées dans le dossier fourni et n'a pas de questions supplémentaires. Il recommande d'accepter ces comptes de fonctionnement 2015 avec des félicitations auprès de l'administration et du Conseil Communal pour la rigueur et l'efficacité dans le suivi du dossier,

M. Jean-Denis Borgognon nous informe que le groupe « Parti socialiste » approuve les comptes de fonctionnement 2015. Il remercie et félicite le Conseil Communal ainsi que l'administration pour cet excellent résultat. Le groupe « Parti socialiste » espère que le prochain Conseil Communal aura la même rigueur dans la gestion du ménage communal malgré les grandes échéances qui nous attendent.

M. le Président Fabrice Bersier remercie les intervenants et soumet les comptes de fonctionnement 2015 au vote.

**Vote :**

**Approbation : 28    Avis contraire : 0    Abstention : 0**

Les comptes de fonctionnement 2015 sont acceptés à l'unanimité.

**3.2. Compte des investissements 2015**

M. le Président Fabrice Bersier donne la parole à Mme Nadia Savary, Syndique, responsable du dicastère des finances.

Mme Nadia Savary nous informe que là aussi, les documents ont été joints à la convocation. Ce compte se boucle sur un excédent de charges de Fr. 607'671.10. La commission financière a pu se rendre compte du suivi des investissements de ces cinq dernières années et avoir une vision globale de chaque investissement de son vote jusqu'à sa concrétisation. Bonne année comptable sur les investissements réalisés et sur les investissements en cours et non terminés, donc aucune mauvaise surprise à présager.

M. le Président Fabrice Bersier remercie Mme la Syndique pour ces informations et donne la parole à M. Jean-Pierre Grandgirard, président de la commission financière, pour son rapport.

M. Jean-Pierre Grandgirard nous informe que la commission financière a examiné le compte des investissements de la commune pour l'année 2015. Celui-ci présente un excédent de charges de Fr. 607'671.10 alors que le budget prévoyait un déficit de Fr. 1'775'959.-.

L'une des dépenses principale est notre participation au CSPI Les Verdières pour l'achat des véhicules du feu, qui s'est élevée à Fr. 265'375.- sur un budget de Fr. 285'559.-. A noter que cet investissement sera probablement revu à la baisse avec l'arrivée de la commune de Fétigny dans la corporation des sapeurs-pompiers. D'autre part, les subventions prévues par l'ECAB de Fr. 110'400.- n'ont pas encore été versées.

Les autres dépenses effectuées dans les investissements prévus ont été faites dans le respect du budget et la CF félicite l'exécutif pour cette rigueur.

Le montant de Fr. 47'300.- correspondant aux travaux de réhabilitation de la STEP est reporté depuis 2011. La CF reste perplexe quant à l'utilisation de ce montant.

Elle se dit également surprise de retrouver à nouveau le montant de Fr. 20'000.- prévu pour la rénovation de la banquette de la route de la Léchère à Vesin. Ces travaux auraient dû être effectués afin de clore ce sujet qui traîne depuis quelques années.

DATE : 13 avril 2016

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées semblent bientôt terminés. Toutefois, la CF s'interroge si les montants qui figurent encore au budget seront suffisants pour finir les travaux prévus.

La CF prend note que le PAL est maintenant terminé. Malgré ceci, il reste encore un montant pour clore ce dossier.

La commission financière remercie le Conseil Communal et le secrétariat pour les informations détaillées qui ont été fournies et pour les réponses aux questions posées. Elle propose au Conseil Général d'approuver les comptes d'investissements tels que présentés et d'en donner décharge aux organes responsables.

Arrivée au terme de la législature, la CF 2011-2016 tient à préciser qu'elle a pris un grand intérêt à occuper cette fonction pendant cette période et si elle s'est montrée critique vis-à-vis de certaines propositions ou dépenses, c'est que la fonction l'exige.

La collaboration entre la CF et le CC pourrait encore être améliorée et c'est en pratiquant une transparence et en ayant une confiance totale réciproque que notre commune pourra faire face avec succès aux importants défis à venir.

M. le Président Fabrice Bersier remercie M. Grandgirard pour son rapport et avant de donner la parole aux groupes, il donne la parole à Mme la Syndique.

Mme la Syndique relève qu'à la lecture du rapport de la commission financière et au nom du Conseil Communal, elle souhaite revenir sur les derniers propos de la commission financière. Le Conseil Communal a été à l'unanimité surpris, déçu et a ressenti un total manque de respect. La CF sous-entend un manque de transparence de la part du Conseil Communal et met un bémol sur une confiance totale réciproque. Elle tient à relever que le Conseil Communal a toujours eu une confiance totale envers la commission financière et a toujours pris en compte les remarques de cette dernière, remarques très précieuses pour le Conseil Communal, d'ailleurs le Conseil Communal a remercié à plusieurs reprises la commission financière pour son travail minutieux et approfondi. Même si c'est vrai, et le Conseil Communal le reconnaît, un, voir deux objets en 5 ans ont été un peu moins discutés peut-on parler d'un manque de confiance totale ? Personne n'est parfait et on apprend de ses erreurs. D'autre part, elle relève que le président de la commission financière participe depuis 5 ans à chaque séance annuelle de la révision des comptes. Il a donc été témoin que chaque année, quelle que soit la fiduciaire, le réviseur des comptes nous félicitait, et bien entendu la boursière communale, des documents préparés tels que le rapport de gestion et le suivi des investissements remis à la commission financière. Le réviseur nous rendait attentifs qu'il voyait très rarement des communes avec une telle transparence ; de plus le Conseil Communal s'est toujours mis à disposition de la commission financière si elle le désirait et des groupes aussi. Il est rare de voir un conseiller communal qui se met à disposition pour un dossier dans tous les groupes, ce n'est pas courant dans ce canton. Elle espère qu'après ces quelques propos, que l'assemblée comprenne que le Conseil Communal soit déçu de ce manque de considération de la part de la commission financière.

M. le Président Fabrice Bersier donne la parole aux différents représentants des groupes.

M. Jean-Sébastien Rey nous informe que le groupe « Unité communale » a pu, avec les documents détaillés fournis par le Conseil Communal, étudier minutieusement les différents postes. Le Conseil Communal a opté pour des investissements judicieux mais réalistes. Le résultat est réjouissant car dans de nombreux postes une économie substantielle a été réalisée par rapport au budget. Il relève cependant que d'autres postes restent ouverts car ils ont été reportés au budget 2016 car non réalisés sur cet exercice 2015. On ne peut que

DATE : 13 avril 2016

féliciter le Conseil Communal ainsi que son administration pour l'excellent travail effectué avec compétence ainsi que pour leur anticipation sur le choix des investissements. Sur ces bons résultats, le groupe « Unité communale » demande, à l'unanimité des membres présents, d'approuver les comptes d'investissements 2015.

M. Laurent Overney nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » a analysé les comptes d'investissement 2015 ainsi que les commentaires y relatifs. Il se plaît à relever l'excellente estimation des frais et le suivi des dépenses. Le fait d'avoir une vision des chiffres sur plusieurs années donnent une vision globale claire sur les investissements. Le groupe « Unis pour Cugy » propose d'accepter les comptes d'investissements avec remerciements à l'administration et au Conseil Communal.

M. Jean-Denis Borgognon nous informe que le groupe « Parti socialiste » approuve les comptes d'investissements 2015 qui, comme l'année dernière, présentent un excédent de charges mais les investissements n'ont pas tous été réalisés. Le groupe « Parti socialiste » remercie le Conseil Communal ainsi que le secrétariat pour les informations détaillées et présentées.

M. Jean-Pierre Grandgirard revient sur l'intervention de Mme la syndique : en réponse à ses propos, il relève que la commission financière ne parle pas d'un manque de transparence mais il nous informe que le problème durant ces cinq ans a été principalement lors des séances des budgets où nous n'avions pas les renseignements nécessaires pour analyser les investissements. Il relève également que tous les présidents qui ont œuvré au Conseil Général ont été étonnés du manque de renseignements en notre possession pour l'analyse du budget mais par contre les renseignements arrivaient le soir de la séance du CG.

M. le Président Fabrice Bersier le remercie pour ces précisions. Il remercie les intervenants et soumet les comptes d'investissements 2015 au vote.

**Vote :**

**Approbation : 28    Avis contraire : 0    Abstention : 0**

Les comptes d'investissements 2015 sont acceptés à l'unanimité.

**4.    VENTE DU TERRAIN EN ZIG A L'ASSOCIATION DU CYCLE D'ORIENTATION DES COMMUNES DE LA BROYE ET DE LA COMMUNE DE VILLAREPOS**

M. le Président Fabrice Bersier nous informe que cette vente concerne 21'091 m<sup>2</sup> de terrain pour l'implantation du nouveau site du CO à Cugy. Il donne la parole à M. Bernard Grandgirard, conseiller communal en charge du dossier.

M. Bernard Grandgirard nous informe que suite à l'acceptation de la modification des statuts de l'Association du cycle d'orientation de la Broye et de la commune de Villarepos lors de la séance du Conseil Général du 2 mars dernier, il avait été annoncé que lors du prochain Conseil Général, il y aurait la vente formelle de ce terrain. Il nous fait un bref rappel des parcelles concernées au moyen de plans. Il précise que ces terrains sont désormais propriété de la commune. La stipulation du terrain, anciennement propriété de Mme Anne-Lise Bersier, a été stipulé la semaine passée. Le terrain propriété de l'Hoirie Marmy est en cours de négociation et servira, le cas échéant, de zone tampon. La partie communale fait 12'562 m<sup>2</sup> et la nouvelle parcelle communale fait 7'529 m<sup>2</sup>, ce qui représente 20'091 m<sup>2</sup> au prix de Fr. 150.- le m<sup>2</sup>, soit Fr. 3'013'650.-.

Ceci est la conclusion d'un processus qui fait suite à l'acceptation des modifications statutaires et ce montant fait partie du préciput et représente notre participation en nature.

DATE : 13 avril 2016

Cette décision doit être prise par le législatif actuel qui a suivi cette étape. La prochaine étape sera la réalisation qui se fera en collaboration avec le CO.

M. le Président Fabrice Bersier le remercie pour ces informations et demande par rapport à la modification des statuts, est-ce qu'il y a un point de la situation par rapport à toutes les communes de la Broye ?

M. Bernard Grandgirard répond qu'il n'a pas d'infos à ce sujet si ce n'est qu'à chaque assemblée ou Conseil Général qui apparaissent dans la presse, ce point est mis à l'ordre du jour. Cependant les communes d'Estavayer et de Domdidier ont accepté ces modifications statutaires ainsi que bon nombres de petites communes. Les  $\frac{3}{4}$  de la population sont déjà atteints et le  $\frac{3}{4}$  des communes devrait arriver prochainement.

M. le Président Fabrice Bersier remercie le Conseil Communal d'avoir respecté le planning afin de pouvoir valider cette vente lors de cette législature. Il donne la parole aux représentants des groupes.

Mme Chantal Pache nous informe que suite à l'acceptation de la modification des statuts du CO des communes de la Broye et de la commune de Villarepos, et pour répondre à la demande des citoyens, le Groupe « Unité communale » a accepté, à l'unanimité des personnes présentes, la vente du terrain à l'Association du cycle d'orientation en vue de la construction d'un 3<sup>ème</sup> site sur la commune de Cugy.

M. Jacques Monnard nous informe que le groupe « Unis pour Cugy » approuve cette vente dont les termes satisfont aux conditions escomptées et constituent notre contribution à la construction du CO. Il demande toutefois si l'on peut connaître à quel prix le terrain acquis a été acheté.

M. Bernard Grandgirard répond que dans le cadre d'une stipulation, le montant en soi n'est pas divulguable mais il précise qu'il a été acheté conformément à la convention passée en 2013 avec le propriétaire et aussi conformément au budget qui a été approuvé par le Conseil Général fin 2014.

M. Jean-Pierre Grandgirard nous informe que le groupe « Parti socialiste » est favorable à la vente de ces 20'091 m<sup>2</sup> de terrain au prix de Fr. 150.- le m<sup>2</sup> à l'Association du CO.

M. le Président Fabrice Bersier remercie les intervenants et soumet le point 4 : vente du terrain en ZIG à l'Association du cycle d'orientation des communes de la Broye et de la commune de Villarepos, soit 20'091 m<sup>2</sup> à Fr. 150.- le m<sup>2</sup>, soit Fr. 3'013'650.- au vote.

**Vote :**

**Approbation : 25    Avis contraire : 1    Abstention : 2**

La vente du terrain en ZIG à l'Association du cycle d'orientation des communes de la Broye et de la commune de Villarepos est acceptée à la majorité.

**5.    INFORMATIONS COMMUNALES**

M. le Président Fabrice Bersier donne la parole à Mme la Syndique.

Mme Nadia Savary, nous donne quelques informations :



DATE : 13 avril 2016

- PAD Pré du Château : nous avons reçu lundi le projet du droit de superficie entre la commune et la SI Clos du Savuat SA concernant le terrain pour l'immeuble à appartements protégés. Une fois que le Conseil Communal aura fait ses remarques au notaire, ce dernier le transmettra au comité de la SI Clos du Savuat SA qui, à son tour, fera part de ses remarques éventuelles. Ce dossier est à bout touchant.
- Peut-être les avez-vous vus ou croisés, en effet, en étroite collaboration avec la paroisse, le Conseil Communal a loué à l'Etat de Fribourg, l'appartement de Vesin afin d'accueillir une famille de réfugiés syriens. Ils sont arrivés jeudi dernier et l'accueil s'est bien passé. Nous pouvons compter sur quelques bénévoles pour les encadrer et elle tient à les remercier ; il s'agit de Mme Marlyse Bangerter, M. Paul Pittet et M. Pierre-Alain Rapo. Elle-même a passé un après-midi avec eux hier afin de leur faire découvrir le village de Cugy. Elle lance un appel aux personnes qui pourraient donner un peu de leur temps pour cette famille. Elle relève que cette famille a 4 enfants, 2 filles adolescentes et des jumeaux et ces 4 enfants seront scolarisés dans notre cercle scolaire dès lundi prochain.
- En ce dernier conseil général de la législature 2011-2016, le Conseil Communal a tenu à faire part de son bilan de législature. Ce dernier est présenté sur écran et contient la liste des dossiers réalisés, des dossiers en cours et des dossiers non réalisés. Ces listes sont à mettre en parallèle avec les tâches du Conseil Communal qui paraissent régulièrement dans le Lien. Ce bilan de fin de législature figurera dans le prochain Lien qui devrait paraître en mai-juin prochain. Pour terminer, le Conseil Communal remercie le Conseil Général pour son engagement tout au long de la législature et son esprit constructif. Cette législature est qualifiée par le Conseil Communal de très satisfaisante avec beaucoup de projets d'études et peu d'investissements afin de retrouver une situation financière plus saine. Notre exécutif a toujours eu un esprit positif et coopératif dans un respect, la franchise et la collégialité et elle espère que sera le même état d'esprit pour les futurs élus.

Elle profite de la parole pour remettre, au président sortant, un petit présent au nom du Conseil Communal et le remercie, également au nom du Conseil Général, pour son mandat. Elle le remercie pour son engagement tant au niveau communal que régional et pour la bonne collaboration avec le Conseil Communal.

M. le Président Fabrice Bersier remercie le Conseil Communal ainsi que ses collègues et relève qu'effectivement cette année de présidence lui a apporté beaucoup.

Il ouvre la discussion dans les informations communales.

La parole n'étant pas demandée, on passe au point

## **6. DIVERS**

M. le Président Fabrice Bersier nous informe que plusieurs conseillers généraux et communaux vont poursuivre leur engagement au sein d'un mandat politique, dans notre collectivité publique et il les en félicite. Bravo pour leur engagement futur. D'autres vont quitter la scène politique communale de Cugy, il les remercie d'avance pour tout le travail qu'ils ont effectué et en guise de remerciement, il leur offre un petit présent afin d'agrémenter leur soirée à défaut de siéger avec nous.

La parole est donnée aux conseillers généraux :

La parole n'étant pas demandée, M. le Président Fabrice Bersier remercie les participants à cette assemblée et les invite à partager le verre de l'amitié.

DATE : 13 avril 2016

La séance est levée il est 20 h 50.

Pour clôturer cette dernière séance du Conseil Général de la législature, une petite scénette est jouée par les membres du Conseil communal sortant et un cadeau est remis à Mme Nadia Savary, Mme Marielle Corboz et M. Claude-Alain Mast.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président :

La Secrétaire :

Fabrice Bersier

Sylvia Bersier